



Besoin d'aide pour obtenir une procuration

Par **kennyhit_old**, le **18/09/2007** à **13:06**

Bonjour,rnrnPour faire court, mon grand père a été victime de vol de chèque et les personnes ont imité sa signature, de gors montants ont été encaissées depuis plus d'un an mais il nous a mis au courant seulement amintenant.rnrnIl souhaiterait que son fils est une procuration pour pouvoir stopper ces encaissements de chèques car il est à l'hôpital et ne peut se déplacer.rnrnLa banque veut la signature d'une tierce personne soit 2 médecins ou un notaire ou un officier de police judiciaire, or personne ne veut nous aider.rnrnSavez vous ce que l'on peut faire car il faut que l'on agisse vite pour stopper tout ça.rnrnMerci d'avance pour votre réponse.

Par **noossa**, le **03/10/2007** à **07:41**

Bonjour Kennyhit,rnrnTous d'abord, pour vol de chéquier, il faut déposer plainte au commissariat, ton Grd père doit faire opposition auprès de sa banque avec un envoi postal avec A R SURTOUT ou par FAX avec copie de sa pièce d'identité! ce qui fera foi rnrnDe plus pour prouver, que les chèques encaissés ne sont pas de lui et qu'il y'a usurpations d'identité, il faut demander auprès des services hospitaliers une attestation de son hospitalisation lors des dates des chèques émis .rnrnEt si à cela, la banque ne veut pas en tenir compte, je pense qu'il faut déposer une plainte contre la banque et saisir un avocat! rnrnvoilà, peut être que je me trompe, mais au vu du parcours juridique qu'on traverse depuis + de 3 ans, les codes et les droits je commence à les connaître et de plus victimes en janvier de vol de chéquier donc... rnrnBon courage et un très bon rétablissement à ton Grand père .